

Votre entreprise est-elle préparée à la prochaine inondation ?

Mettez vos salariés, clients et biens à l'abri, en bénéficiant du dispositif public



RD1 Codognan, 2021 © SYLVAIN THOMAS / AFP

Notre territoire étant fortement exposé au risque inondation, l'Établissement Public du Bassin du Vistre lance le dispositif ALABRI Entreprises !

Propriétaires, locataires et gestionnaires d'un local d'activité situé en zone inondable :

- Protégez vos salariés, visiteurs et biens
- Évitez l'arrêt d'activité
- Profitez de subventions pour réaliser des aménagements
- Respectez vos **obligations** réglementaires

Nous contacter

☎ 07 66 38 66 76

@ alabri-entreprises@nimalabri.fr

38 Boulevard Gambetta
30000 NIMES

🌐 alabri-entreprises.fr

